

Clamecy, le 29 juin 2018

Michaël BILLEBAULT
Inspecteur de l'Education nationale,

A

Mmes et MM. les Directrices et Directeurs d'écoles
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants
Mmes et MM. Les Enseignantes et enseignants
Spécialisés et Psychologues des RASÉD

Inspection de l'Éducation Nationale
18, rue Jules Renard
BP 115
58 500 CLAMECY

Note de service N°5

Les vacances scolaires approchent. L'occasion m'est donnée de vous remercier pour votre engagement au service des élèves. Vous trouverez ci-dessous quelques informations de fin d'année.

Calendrier scolaire / Pré-rentree

La rentrée des enseignants aura lieu le vendredi 31 août 2018.

La réunion pour les directeurs aura lieu le vendredi 31 août à deux horaires et en deux lieux distincts. La répartition s'effectue selon le secteur de collège dont les écoles dépendent.

- **de 9h à 11h à Pouilly-sur-Loire** (Tour du Pouilly fumé) pour les écoles dépendant des secteurs de collège de Cosne René Cassin, Cosne Claude Tillier, La Charité-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire.

- **de 13h30 à 15h30 à Corvol l'Orgueilleux** (salle des fêtes) pour les écoles dépendant des secteurs de collège de Varzy, Clamecy, Donzy et St Amand en Puisaye.

Après un temps d'information générale, l'équipe de circonscription se tiendra à votre disposition pour répondre aux questions spécifiques à votre école.

La reprise des cours pour les élèves aura lieu lundi 3 septembre.

Journée de solidarité : la possibilité vous est offerte d'effectuer les heures consacrées à la journée de solidarité au titre de l'année 2018/2019 le **jeudi 30 août 2018** sur décision du conseil des maîtres. Dans ce cas, vous en informerez le secrétariat de circonscription.

Rentrée en musique

Pour faire suite à la demande de monsieur le ministre de l'Éducation nationale et à celle de madame la rectrice, je vous invite à organiser « une rentrée en musique » adaptée à la spécificité de votre école. Je ne doute pas que vous saurez accueillir les nouveaux élèves de votre école dans les meilleures conditions.

Cf. courrier daté du 25 juin 2018 adressé dans les écoles le 27 juin 2018.

Fiche de renseignements

Vous trouverez, en annexe 1, une fiche de renseignements. Comme annoncé l'année scolaire dernière, **seuls les enseignants arrivant sur la circonscription ou ceux dont la situation personnelle a changé** (déménagement, naissance...) **ont à nous adresser cette fiche de renseignements**. Vous voudrez bien la retourner au secrétariat de circonscription **par voie numérique** pour le 10 septembre 2018.

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les écoles ont été destinataires, le 15 mai 2018, d'une note départementale concernant la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires à partir de la rentrée 2018. Nous vous proposons en annexe 2 une opérationnalisation de la note départementale.

Vous y trouverez trois volets :

1. Le premier reprend en **termes opérationnels** la note départementale ;
2. Le second présente le **cadre de l'avenant au projet d'école** nécessaire à la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires ;
3. Le troisième est un document d'aide qui vise à proposer des pistes [**situations et ressources**] répondant aux nouveaux objectifs des temps d'activités pédagogiques complémentaires.

L'avenant au projet d'école pourra être rédigé soit sur le temps de la journée de solidarité prise avant la journée de pré-rentrée soit sur la journée de pré-rentrée elle-même.

Cet avenant sera retourné au secrétariat de circonscription pour le 17 septembre 2018.

Une information sur l'organisation des activités pédagogiques complémentaires inscrite dans l'avenant sera faite lors du premier conseil d'école.

Formations - actions pédagogiques spécifiques 2018/2019

18 heures d'animation pédagogique seront proposées sous différentes formes (en présentiel, in situ et en distanciel). Leur contenu tiendra compte des priorités ministérielles fixées pour la rentrée scolaire prochaine. La déclinaison précise sera présentée aux directeurs d'école lors de la réunion de rentrée et dans la première note de service.

Une formation spécifique de 3 h à l'attention des enseignants en charge d'élèves du CP sera mise en place sur le temps scolaire dès le début de l'année scolaire.

Une session de formation aux premiers secours (PSC1) sera organisée sur la circonscription au cours de l'année scolaire.

Les **titulaires remplaçants qui arrivent sur la circonscription** bénéficieront d'une animation pédagogique spécifique.

RASED

La fiche de demande d'intervention RASED (DIR) a été modifiée en 2017 par le pôle ressource de circonscription. Vous la trouverez en annexe n°3 pour rappel. Les demandes devront être directement adressées, **par voie numérique**, au RASED dont votre école dépend, et ceci au plus tard le **vendredi 5 octobre 2018**.

J'attire votre attention sur le fait qu'une DIR effectuée « pour information » n'a pas lieu d'exister et qu'il sera important de bien remplir le point 4 de la fiche (vos attentes vis-à-vis du RASED : observation, suivi E, bilan psychologique...)

Mémoire et citoyenneté

« Lire, écrire, compter et respecter autrui » resteront les priorités pour l'année scolaire 2018-2019. Deux occasions particulières vous seront données d'engager vos élèves dans une réflexion portant sur **le devoir de mémoire** d'une part, et sur **l'engagement citoyen** d'autre part :

- Le 11 novembre 2018 marquera le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. De nombreuses communes, écoles et associations partenaires de l'école se mobilisent dès à présent pour faire de cette date un temps de fort de l'année. Nous vous encourageons vivement à préparer ce temps de commémoration avec vos élèves. Afin de vous accompagner, nous avons créé un **kit pédagogique** intitulé « **Les commémorations** » que vous trouverez sur le site de circonscription sous l'onglet « *Mission Histoire et Géographie* ».

- Du 3 au 9 décembre 2018 se déroulera la **semaine des valeurs de la république**. Un travail spécifique pourra être conduit sur les principes fondamentaux de la république française et la devise républicaine « *Liberté, égalité, fraternité* ». Un projet cycle 3 intitulé « **Et toi, qu'est-ce que tu fais pour faire vivre les valeurs de la république ?** », porté par la DSDEN de la Nièvre, a été proposé cette année. Il est reconduit pour l'année scolaire prochaine. Vous en trouverez la présentation sur le site de circonscription sous l'onglet « *Mission EMC* ». Les enseignants référents aux usages numériques (eRUN) sont dès à présent à votre disposition si vous souhaitez vous engager sur ce projet. Un temps de restitution est programmé pour la date du 6 décembre 2018.

EPS et sport scolaire

Agréments bénévoles en natation scolaire

Merci de noter pour chaque secteur concerné :

- le jeudi 6 septembre à 10h à l'école Claude Tillier de Clamecy (Attention changement de date) ;
- le lundi 10 septembre à 14h à la piscine intercommunale de Cosne (date à confirmer) ;
- le mardi 20 septembre à 14h à l'école élémentaire des Clairs Bassins de La Charité-sur-Loire.

Ces dates vous seront confirmées par les courriers habituels que vous recevrez quelques jours avant la rentrée.

Je vous rappelle que la vérification de l'honorabilité sera effective pour tous les intervenants bénévoles (première demande ou renouvellement). En conséquence, chaque intervenant devra fournir la demande complétée ainsi que la copie d'une pièce d'identité.

La journée du sport scolaire aura lieu le mercredi 26 septembre 2018.

Une formation « tennis d'école » organisée en partenariat avec l'USEP aura lieu à Imphy ce jour-là de 9h à 12h. Les frais de déplacement, pour cette formation hors temps scolaire, seront pris en charge par la DSDEN.

Des projets en partenariat avec l'USEP et l'UNSS pourront être mis en œuvre tout au long de cette semaine. Il conviendra de s'adresser à Hugues GAUCHER, CPC EPS de la circonscription, pour tout renseignement ou aide complémentaire.

Pour finir, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe de circonscription, de très belles vacances.

L'Inspecteur de l'Éducation nationale,

